

EDITORIAL

Chers amis, Il y a quelques mois nous prenions l'initiative de créer une association et de nous impliquer dans la préservation et la transmission de notre patrimoine et notre esprit normaliens. Il s'avérait en effet que les deux sites emblématiques quimpérois constitués par les deux Ecoles Normales Primaires du Finistère se préparaient à changer définitivement de vocation. Celle-ci fut dévolue successivement à la formation des Institutrices et Instituteurs des écoles publiques laïques du Finistère puis à celle des Maîtres et des Professeurs de l'enseignement primaire et secondaire. Dès lors la jeune association se proposait d'identifier, de préserver et de préparer la valorisation du patrimoine correspondant tant sur le plan architectural, que sur le plan culturel et scientifique. Pour chercher à atteindre cet objectif aussi légitime qu'ambitieux, il importait de relever rapidement les défis résultant des projets de « mise en valeur » des deux domaines considérés par les collectivités territoriales et les autorités académiques. Il fallait tout d'abord identifier les acteurs et les décideurs concernés, puis aller à leur rencontre pour, non seulement faire connaître l'association et ses objectifs mais aussi la faire reconnaître comme partenaire incontournable dans l'élaboration de projets déjà bien initiés. Tout ceci a déjà conduit à susciter l'attention des partenaires compétents des collectivités territoriales. Certains d'entre eux se sont

révélés enclins à intégrer les contributions normaliennes dans les projets de protection et d'aménagement actés dans le dernier PLU de Quimper (printemps 2017). Des perspectives constructives et porteuses d'avenir pour nos projets associatifs pourraient en effet se dégager. Elles permettraient, à plus ou moins long terme :

- La mise en valeur du monument aux morts sis dans la cour d'honneur de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs de la rue de Rosmadec,

- La dévolution à l'association d'une réserve foncière et immobilière susceptible d'accueillir et de valoriser les éléments du patrimoine normalien du Finistère.

L'ASVPNF, portée par la mémoire normalienne et par ses objectifs citoyens et laïques, devrait être en mesure de convaincre les responsables politiques d'intégrer à leurs projets d'aménagement et de développement local, la sauvegarde du patrimoine normalien. A charge pour elle d'organiser et de crédibiliser sa démarche de projet.

Cette première lettre aux adhérents a vocation à leur communiquer une information faisant le point des actions en cours. Elle doit aussi susciter discussion et résolutions au sein des instances dirigeantes, s'agissant de sa ligne éditoriale, ses contenus et sa périodicité de parution.

F.Larher, président.

Événements associatifs récents

Assemblées statutaires tenues et PV des résolutions adoptées.

Présentation de l'ASVPNF à des organisations amies.

Initiatives et rencontres

Rencontre sur le terrain avec l'architecte des bâtiments de France et préparation d'une demande d'inscription au patrimoine.

Rencontres avec les responsables des collectivités territoriales :

-Vice Président du Conseil Départemental du Finistère,

- Maire-adjoint de la ville de Quimper en charge de l'urbanisme,

Rencontre avec le Directeur des Archives départementales du Finistère et le Directeur des Archives de la Ville de Quimper,

Rencontres avec les responsables académiques :

- Directeur de l'ESPE- Bretagne,

- Conseiller de la DASEN du Finistère.

Création et production d'un flyer pour faire connaître notre Association, ses valeurs et ses objectifs.

Vie et audience du site internet dédié à l'ASVPNF

Création et construction de asvpnf.com,

Choix d'une politique éditoriale et mise en place d'une collaboration fructueuse avec l'administratrice de site,

Accueil et publications de nombreuses contributions,

Abonnement gratuit aux actualités associatives.

Statistiques encourageantes sur les taux de consultation des différentes rubriques.

Projets, besoins, soutiens

Conception et diffusion d'une lettre d'information aux adhérents,

Rencontre avec les correspondants de la presse locale,

Rencontre avec des élus du Conseil Régional de Bretagne,

Accès à la reconnaissance de l'intérêt général porté par l'Association,

Etablissement d'une demande d'habilitation à recevoir des dons et à délivrer les reçus fiscaux correspondants,

Lancement de groupes de travail et d'ateliers thématiques,

Demandes de subventions en cours.

Agenda de l'Association

- 22 juin 2017 : Réunion du CA.

- 6 octobre 2017 : Assemblée Générale Ordinaire.

Pour nous rencontrer, témoigner et pour adhérer

Notre secrétaire :

Jean-Claude POUPON
10 Véen Fo
29640 Plougouven

Notre formulaire de contact :

www.asvpnf.com